

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 2 (1890)
Heft: 1

Rubrik: Nos illustrations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'électricité. Il fut successivement président de la Société d'électricité et de la Société photographique de Lausanne. Ceux-là seuls qui l'ont vu à l'œuvre pourront dire ce qu'il était pour ces Sociétés, ce qu'il apportait d'activité et d'intelligence à ces fonctions, à quel point son commerce était sûr et précieuse son amitié !

Mais sa santé, dès longtemps chancelante, inspira de plus vives inquiétudes, et après une longue maladie il s'éteignit, à la fin de novembre, à l'âge de 51 ans. Universellement estimé et aimé, Jaccard laisse derrière lui une noble carrière, toute consacrée à autrui et à la science, carrière de labeurs et de patientes recherches, que résume si bien son ex-libris où l'on voit une ruche d'abeilles qu'entoure la légende :

In hoc signo vinces!

Nos illustrations.

LE CHATEAU DE BLONAY.

Dans cette partie du canton de Vaud qui formait au moyen âge la frontière nord du Chablais, au pied des montagnes qui dominent la rive septentrionale du lac Léman et à une lieue environ au-dessus de la ville de Vevey, s'élève encore aujourd'hui l'antique manoir des sires de Blonay. Situé sur une éminence d'où l'on jouit d'une vue admirable sur toute la contrée environnante, il est entouré comme d'une guirlande par les nombreux villages et hameaux qui dépendaient autrefois de son ressort seigneu-

PHOTOPIE F. THÉVOZ & Cie

A GENÈVE

Le château de Blonay

VUE DU LEVANT

NÉGATIF DE MM. FISCHER FRÈRES

A VEVEY



rial. Grâce à un entretien bien entendu de ses bâtiments, l'on ne se douterait point de son grand âge qui nous est cependant attesté, déjà au commencement du XIII^e siècle, par une mention du cartulaire de l'église Notre-Dame de Lausanne. Contrairement à l'usage général, il doit son nom à ses seigneurs, que l'on voit figurer presque cent ans avant sa fondation dans des chartes chablaisiennes, d'abord au sud, puis au nord du lac. Ces seigneurs avaient eux-mêmes leur nom de Blonay, d'une de leurs terres, située près d'Evian.

Le premier ancêtre certain de la maison de Blonay est Amédée, avoué de l'abbaye de St. Maurice en l'année 1080. Il avait succédé dans cette charge importante à un autre seigneur du Chablais, appelé Othon. Bien que l'on n'en ait point directement la preuve, des considérations très sérieuses donnent lieu de croire que cette succession avait été héréditaire et qu'Amédée se trouvait être ainsi le fils aîné d'Othon, le frère par conséquent de ce Vaucher que l'abbé de St. Maurice avait investi, déjà en 1068, de la seigneurie d'Attalens. Mais comme Vaucher est la tige probable des sires d'Oron, qui posséderent dans la suite Attalens et le vidomnat de St. Maurice, dépendant de l'avouerie, il y aurait dans ce cas une origine commune entre ces sires et ceux de Blonay. Pareille hypothèse serait seule capable d'expliquer certains rapports féodaux que l'on constate entre les deux familles.

Quant à l'extraction d'Othon lui-même, il faut à notre avis, la chercher, non point dans la maison de Faucigny, comme le croyait M. L. de Charrière, mais plus haut encore, dans l'illustre maison de Savoie. A l'époque où ce personnage apparaît pour la première fois dans une charte en qualité d'avoué du monastère de St. Maurice, le 13 oct. 1038, Burchard de Savoie-Belley, archevêque de

Lyon, était abbé de ce couvent. Or on sait que Burchard, qui défendit avec tant d'énergie vis-à-vis d'étrangers les droits temporels de son église, se montra d'une indulgence vraiment inouïe à l'égard des usurpations, faites à ses dépens, par plusieurs de ses parents laïques.

Avant d'occuper l'archevêché de Lyon, il avait été évêque d'Aoste et avait pris son cousin, le comte Humbert-aux-blanches-mains, pour avoué de ce diocèse. Humbert abusa de ces fonctions pour accaparer l'administration souveraine du comté d'Aoste sans que Burchard paraisse avoir fait le moindre effort pour l'en empêcher.

C'est incontestablement aussi au temps de Burchard que la domination savoisiennne commença à prendre pied à St. Maurice et dans ses terres du Chablais¹. Cette domination y avait fait assez de progrès à la mort de l'archevêque de Lyon, survenue le 10 juin 1046, pour permettre à la dynastie humbertine de faire nommer à la tête du couvent, en lieu et place du défunt abbé, un autre membre de la famille. Nouvelle élection qui devait inaugurer une longue suite d'abbés de son sang, sous lesquels se consolida l'œuvre d'annexion à la Savoie. Dans le début, les choses s'étaient passées sans aucun doute à St. Maurice comme à Aoste! L'avoué s'était petit à petit dégagé des liens les plus gênants de vassalité qui le rattachaient à l'abbaye, tant à cause de son office qu'à cause des fiefs qu'il tenait d'elle. Et, d'après ce qui a été dit ci-dessus, on comprend l'inaction de l'abbé Burchard en présence de ces empiètements, lorsqu'on voit par une charte de l'an 1030, que cite

¹ Contrairement à ce qu'ont avancé plusieurs historiens, le Chablais n'était pas à cette époque le siège d'un comté. Il dépendait de celui du Vallais qui avait à sa tête l'évêque de Sion. Lorsqu'il fut entièrement réuni aux États de la maison de Savoie, il reçut une augmentation de territoire aux dépens du comté de Genevois et ne tarda pas à être érigé en duché.

le baron Carutti dans sa vie d'Humbert I^{er}, que cet abbé avait un frère appelé Othon. Car cet Othon, fils comme Burchard du comte Humbert de Savoie-Belley, est, croyons-nous, le même personnage qu'Othon, l'avoué de St. Maurice et l'ancêtre des Blonay et des Oron, puisque dans la règle les prélats, issus de puissantes familles, lorsqu'ils se choisissaient un avoué, le prenaient dans leur parenté la plus proche.

Cadet d'une branche de la maison de Savoie, Othon était tenu de rendre hommage pour la totalité de son fief, tant ancien que nouveau, au chef de cette puissante famille, le comte Humbert-aux-blanches-mains. Ses successeurs en firent de même envers d'autres comtes de Savoie. Ceci explique l'intervention de ces derniers dans les affaires de l'avouerie de St. Maurice. Favorisés par la complaisance des prélats de leur parenté, qui gouvernaient alors l'abbaye et secondés utilement par l'avoué, il leur fut tâche facile de s'emparer des derniers débris de la haute juridiction abbatiale. Mais nous voyons que l'avoué fut mal récompensé de ses services. Le jour arriva où un comte de Savoie, Amédée III ou Humbert III, prit aux Blonay, de gré ou de force, c'est ce qu'on ignore, les attributions de leur charge.

Les biens que la famille de Blonay a possédés au nord du lac Léman semblent tous provenir d'une donation faite à Vaucher, fils d'Amédée de Blonay, par l'évêque Lambert de Grandson, son oncle (en 1093 env.). C'est sur la partie nord-est de ces biens que les petits-neveux de Vaucher, Pierre et Willelme de Blonay firent construire en 1175 le château dont il est ici question. Plus tard, dans la guerre qui éclata entre le duc de Zähringen et le comte Thomas de Savoie, ce nouveau château fut assiégué par les troupes allemandes (1208 env.). Pendant toute la durée du régime de

Savoie sur le pays de Vaud les sires de Blonay jouèrent un rôle des plus éminents. Ils donnèrent à l'État des conseillers du prince, des baillis de Vaud, des baillis du Chablais, des ambassadeurs, des hommes de guerre. Lorsqu'au commencement du XIV^e siècle la famille se divisa en deux branches, celle de Vaud et celle de Savoie, ce fut l'aîné qui fonda la première et qui garda le château de Blonay. A partir de la conquête bernoise commença le déclin de la branche vaudoise des Blonay. Tandis que la branche de Savoie continuait à se distinguer à la cour et dans les armées de son souverain, elle se vit exclue par l'oligarchie des bourgeois de Berne de tout emploi élevé dans la République, et fut ainsi peu à peu conduite à sa ruine. Dans le cours de 1750, M. Ph. de Blonay dut vendre son château à la famille de Graffenried. Mais en 1806, la famille de Blonay le racheta et le possède encore de nos jours.

A. de MONTET.

Planche N° 1. LE CHATEAU DE BLONAY. (Vue du levant.)

Négatif de MM. Fischer frères, photographes à Vevey.
Cliché phototypique de MM. F. Thévoz & C^{ie}, Genève.

Date: Novembre 1888. *Lumière:* Soleil. *Objectif:* Aplanat de Steinheil. *Diaphragme:* N° 4. *Pose:* 4 secondes. *Plaque:* Monckoven. *Révélateur:* Oxalate ferreux.

Planche N° 2. LE CHATEAU DE BLONAY. (Entrée.)

Négatif de M. E. Demole, à Genève, Cliché phototypique de MM. F. Thévoz & C^{ie}, à Genève.

Date et heure du jour: 14 août 1888, 3 h. *Lumière:* Soleil. *Objectif:* Aplanat de Suter. N° 2, diaphragmé de $\frac{1}{4}$. *Pose:* 3 secondes. *Plaque:* Monckoven. *Révélateur:* Oxalate ferreux.

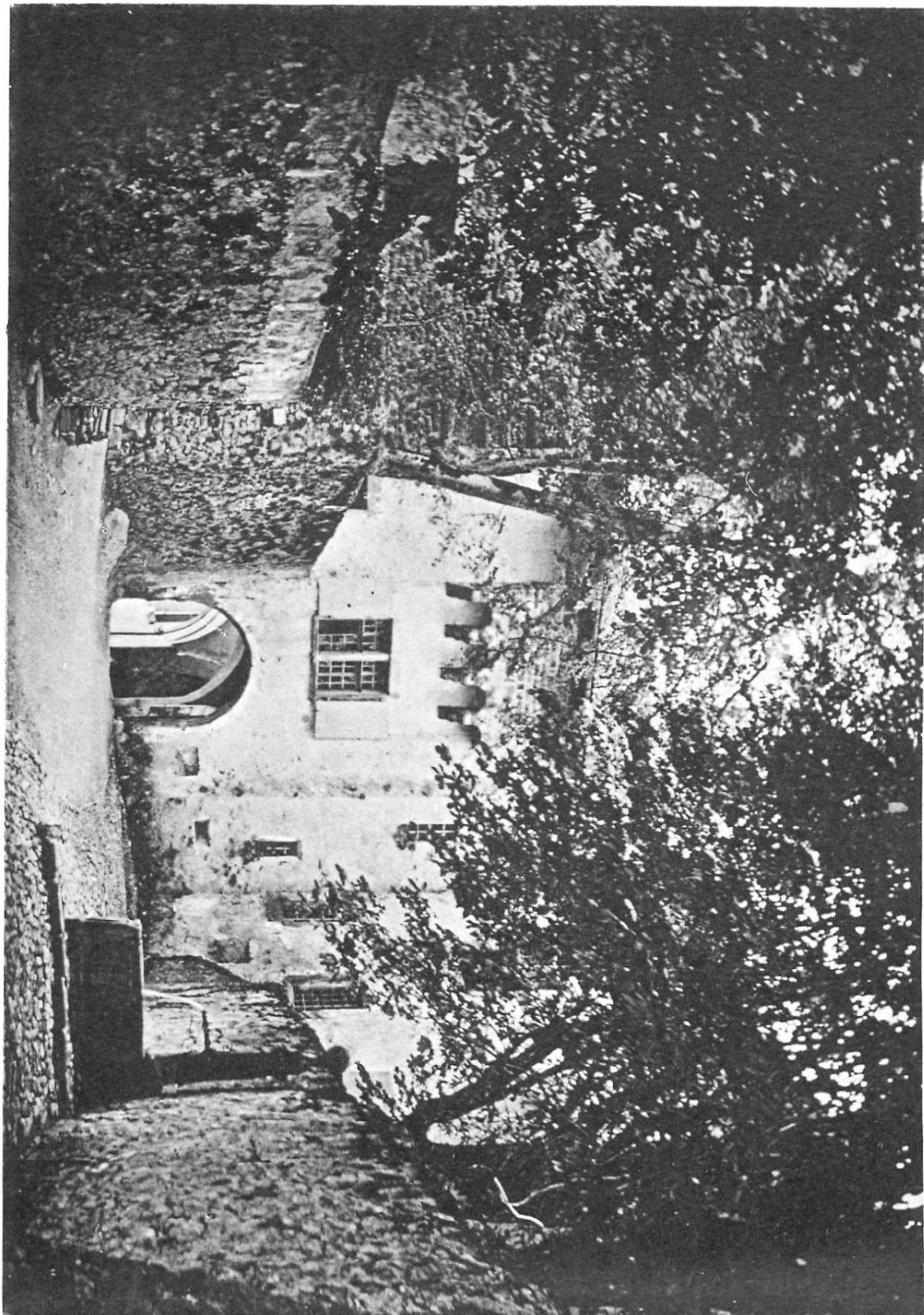
PHOTOTYPE F. THÈVOZ & C^{ie}

A GENÈVE

Le château de Blonay

ENTRÉE

NÉGATIF DE M. E. DEMOËL
A GENÈVE



Le négatif photographique s'étant trouvé excellent, il en est résulté un bon cliché autotypique. Le public ignore le plus souvent que l'inverse a toujours lieu. Avant de juger une reproduction aux encres grasses, il faudrait toujours avoir sous les yeux le cliché négatif dont il est la fidèle image.

Dans le N° précédent, nous avons omis de dire que le cliché en autotypie de la page 136, représentant un chat, sortait des ateliers de MM. Thévoz et C^{ie}, à Genève.

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons sous les yeux la seconde édition de l'*Album de la mission des églises libres de la Suisse romande*¹, rédigé par M. P. Trivier, pasteur, et illustré par MM. F. Thévoz & C^{ie}. Cette belle publication n'est pas seulement destinée à donner des missions romandes au Transvaal un abrégé historique avec vues phototypiques, mais bien aussi à nous initier à la vie missionnaire, à nous faire connaître la personnalité si intéressante de ces courageux pionniers. Parmi les occupations multiples qui absorbent leur temps, la photographie n'est pas oubliée, et c'est grâce à leurs clichés que MM. Thévoz ont pu illustrer l'élegant album qui nous a été remis.

Das Glashaus und was darin geschieht, 2^e Auflage, von H.-P. Robinson². Ce petit volume de 128 pag., orné de nombreuses vignettes est un excellent recueil pratique à l'usage des photographes de profession. Écrit dans un style facile et concis, ce qui n'est pas toujours le cas des ouvrages alle-

¹ Vol. in-8, obl., avec 43 pl. phototypiques et une carte, 6 fr. 50, chez É. Béroud & C^o, libraires, Genève.

² Un vol. in-8, avec vign., Éd. Liesegang, Düsseldorf.